

Lutte contre l'herbe à poux au Bas-Saint-Laurent : entre la théorie et la vraie vie

Guylaine Morrier, Geneviève Fontaine, Joanne Aubé-Maurice

Direction de la santé publique (DSPu), Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Un peu d'histoire...

- Vers la fin des années 30, le botaniste Elzéar Campagna a éradiqué l'herbe à poux (HAP) de la péninsule gaspésienne en mobilisant 5 500 écoliers de la région pour arracher la plante. Il leur offrait 1 \$ par nouvelle colonie découverte.
- Cette éradication a été profitable durant plusieurs décennies pour la qualité de vie des citoyens et des touristes fréquentant ce territoire.
- Aucune opération structurée de contrôle de l'HAP n'a été réalisée au Bas-Saint-Laurent depuis.

Contexte

Après son éradication dans les années 30, plusieurs facteurs contribuent au retour en force de l'herbe à poux (HAP) au Bas-Saint-Laurent (BSL).

Facteurs contributifs :

- Son caractère envahissant;
- Le transport routier toujours plus important;
- Les changements climatiques :
 - prolongation de la saison pollinique;
 - production accrue de pollen par plant.

Info L'HAP est associée aux allergies saisonnières de près de **18 000** Bas-Laurentiens, soit environ **1** personne sur **9**.

Problématique vécue:

- Méconnaissance des **actions** et **préoccupations** des municipalités du BSL en matière d'HAP;
- Méconnaissance des **particularités écologiques** régionales de l'HAP;
- Méconnaissance de sa **distribution** précise sur le territoire;
- **Manque d'expérience** en matière de lutte contre l'HAP sur le terrain.

Objectifs poursuivis :

- **Documenter** les connaissances, les perceptions et les interventions des acteurs municipaux;
- **Préciser** le cycle de vie de la plante au BSL et donc les moments privilégiés d'intervention;
- **Caractériser** la distribution géographique régionale de l'HAP;
- **Soutenir** la mise en place d'un projet pilote dans une municipalité de la région, alimenté par l'atteinte des objectifs précédents.

Saviez-vous que...

- Un seul plant d'HAP peut produire plusieurs millions de particules de pollen;
- L'HAP produit jusqu'à 3 000 graines/an pouvant germer quelques décennies après leur dissémination;
- Sa propagation peut survenir sur près de 1000 m.

Résultats et retombées

1 Deux sondages menés auprès des municipalités

Ces sondages réalisés en 2016 et 2018 ont révélé :

- Une méconnaissance quant à l'identification, la localisation et le contrôle de l'HAP;
- Le peu d'interventions terrain réalisées;
- La faible évolution des interventions au fil du temps;
- Le peu d'importance accordée à cette problématique.

Des formations ont été offertes par la DSPu aux municipalités et aux autres partenaires et des courriels rappelant les interventions à préconiser leur ont été diffusés.

2 L'analyse de l'écologie régionale de la plante

L'analyse du cycle de vie de la plante au BSL, réalisée par un expert du sujet, montre que les dates de tontes à préconiser dans la région sont plus tardives que celles recommandées à l'échelle provinciale.

Une adaptation des outils de communication régionaux a été réalisée en conséquences.

3 Une cartographie de l'HAP au BSL

Une cartographie réalisée en 2018 visait à mieux connaître l'étendue de la problématique pour susciter l'implication des municipalités touchées.

Les élus ont été informés que toutes les municipalités situées le long des principaux axes routiers du BSL entre La Pocatière et Rimouski étaient touchées.



4 Un projet pilote avec la Ville de Rimouski

Principales stratégies d'intervention mises en place :

#1 L'arrachage

Formation des employés municipaux (inspecteurs et jardiniers).

Sensibilisation et communication à la population :

- Envois postaux personnalisés dans les secteurs les plus à risque accompagnés d'un accroche-porte imagé;
- Publications dans les journaux locaux;
- Infolettre acheminée par courriel aux abonnés;
- Publications dans les médias sociaux.

#2 La tonte

Implication et engagement de partenaires (MTQ, CISSS).

Planification des activités municipales de tonte aux dates recommandées.

* Projet financé par la Stratégie québécoise de réduction des pollens allergènes (SQRPA)

Leçons apprises

Défis mis en relief par les actions menées :

- Les formations offertes et les communications effectuées par la DSPu n'ont pas eu les retombées escomptées;
- La faible priorisation accordée actuellement à l'HAP par les municipalités limite les gains potentiels en matière de contrôle de celle-ci;
- La promotion de dates de tontes identiques d'une année à l'autre et pour toute la région ne tient pas compte des variabilités temporelle et géographique de la croissance de l'HAP.

Bons coups associés aux interventions :

La cartographie réalisée a permis d'avoir un portrait plus juste de la répartition de l'HAP au BSL, augmentant ainsi la légitimité de mobiliser les municipalités concernées.

L'appréciation des retombées du projet pilote a mené aux apprentissages suivants :

- **Mettre l'emphase sur l'arrachage** permettrait de contourner les défis de la tonte (apparition de très petits plants, variabilité géographique et temporelle de la croissance de l'HAP, rigidité des contrats de tonte, sites non tondus, etc.);
- **Un plan de communication diversifié**, par la municipalité (médias sociaux, journaux locaux, infolettre, communication postale personnalisée) apparaît porteur pour mobiliser la population;

- Les **dépenses relativement faibles** des interventions sur l'HAP peuvent être en bonne partie absorbées par les dépenses courantes;
- La **mobilisation de divers partenaires** est un défi qui devrait être surmonté, compte tenu de leurs capacités respectives d'agir sur l'HAP.

Partenariats

- Inciter le MTQ à développer une stratégie régionale de lutte à l'HAP sur l'ensemble de ses emprises routières plutôt qu'à la demande des municipalités;
- Publiciser l'offre de soutien de la SQRPA en interpellant certaines municipalités susceptibles d'agir comme modèle en matière de lutte contre l'HAP;
- Inciter les municipalités à considérer des partenariats prometteurs et novateurs dans la lutte contre l'HAP (ex: écoles, clubs de marche, etc.).

Exemplarité du CISSS

- Revoir les contrats d'entretien des terrains du CISSS pour tenir compte de la problématique et y inclure des espaces non couverts par la tonte (ex: fissures de stationnement).

Remerciements

- Claude Lavoie, professeur titulaire et Directeur École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (U. Laval);
- Mathieu Geneau, Conseiller en environnement, Ville de Rimouski;
- Laetitia Gaurier, Marie-Josée Bacon, France Raby et Thomas Chevrier-Laliberté, DSPu du BSL.

Graphisme: Maxime Therrien

Pour aller plus loin...

Communication

- Améliorer la visibilité médiatique de la DSPu dans le dossier de l'HAP et évaluer les stratégies déployées à ce jour (Facebook, capsule Web);
- Réviser notre offre de service aux municipalités en élaborant un coffre à outils de communication leur étant destiné, qui mise sur l'arrachage de la plante plutôt que sur la tonte à des moments précis.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec